

## Charles-Henri des Villettes et Alexandra Duvauchelle nouveaux Président et Déléguée Générale de la Fédération des PSAD

Le 4 octobre 2017, Charles-Henri des Villettes a été élu Président de la Fédération des Prestataires de Santé à Domicile (PSAD). Alexandra Duvauchelle est nommée, quant à elle, Déléguée générale.

### Un nouveau Président, pour de nouveaux défis à relever !



*« C'est avec grand plaisir que j'investis aujourd'hui la fonction de Président de la Fédération des PSAD et salue l'investissement comme l'engagement sans faille de mon prédécesseur, Olivier Lebouché. J'aurai à cœur de pérenniser son action en contribuant à faire reconnaître l'ensemble des métiers de la santé à domicile, auprès des pouvoirs publics, et d'accompagner l'ensemble des réformes que connaîtra ce secteur. Ces actions seront conjointement menées avec Carmela Marchand, vice-présidente de la Fédération des PSAD, et les 16 administrateurs des deux syndicats membres de la Fédération des PSAD, le Synalam et le Synapsad »,* déclare Charles-Henri des Villettes, nouveau

président de la Fédération des PSAD.

De formation initiale scientifique et titulaire d'un MBA de l'EM Lyon, Charles-Henri des Villettes a occupé de nombreuses fonctions à responsabilité croissante, en France comme à l'étranger, dans le secteur de la Santé. Occupant des postes de direction générale depuis plus de 10 ans, il dirige depuis 4 ans des activités de santé à domicile en France et en Europe et est administrateur du Synalam et de la Fedepsad depuis 2016.

### Une nouvelle Déléguée générale pour accompagner, informer et conseiller...



*« Je suis très heureuse de prendre la continuité du travail jusqu'alors accompli par Jean-Philippe Alosi dont l'expérience, le dynamisme et la polyvalence a permis de mettre en lumière les métiers de la prestation de santé à domicile. Je m'attèlerai, aux côtés de notre nouveau Président, de la vice-présidente Carmela Marchand et de l'ensemble du Comité Exécutif à adapter les orientations stratégiques de la Fédération aux évolutions normatives à venir et à défendre les intérêts de nos adhérents, ainsi que ceux de la profession dans son ensemble »,* ajoute Alexandra Duvauchelle, nouvelle déléguée générale de la Fédération des PSAD.

Juriste de formation, spécialisée dans le Droit de la Santé et le Droit public, Alexandra Duvauchelle fut déléguée générale du Syndicat National des Opticiens Réunis (SNOR) dès sa création en 2004. Très impliquée, elle parvint à le faire devenir le principal syndicat patronal de la Branche, avec pas moins de 4000 adhérents. Ayant occupé de

multiples fonctions dans le monde de la santé – affaires publiques, communication, missions juridiques, gestion administrative et budgétaire...–, Alexandra bénéficie d’une réelle vision d’ensemble du secteur et a su aiguïser son sens du conseil et de l’accompagnement dès le début de sa carrière. Elle fut notamment consultante pendant 5 ans au sein du Cabinet de conseil SANESCO, spécialisé en santé.

### A propos de la Fédération des PSAD

La Fédération des Prestataires de Santé à Domicile, créée en octobre 2013 par deux syndicats, le Synalam et le Synapsad, représente aujourd’hui 130 Prestataires de Santé à Domicile accompagnant 1.5 million de patients.

Les Prestataires de santé à domicile (PSAD) sont des acteurs clés du parcours de soins du patient : à la charnière entre les professionnels de santé, le patient et son entourage, les 18 000 professionnels (infirmiers, pharmaciens, techniciens, ...) des PSAD permettent aux patients de recevoir à domicile certains traitements lourds nécessitant des appareillages complexes, dans d’excellentes conditions de qualité, de sécurité et d’efficience.

**Pour plus d’information, veuillez contacter A + Conseils :**

**Clara DALLAY**

+33 (0)1 44 18 65 58

+33 (0)6 48 45 01 53

[clara.aplusconseils@gmail.com](mailto:clara.aplusconseils@gmail.com)

**Christelle ALAMICHEL**

+33 (0)1 44 18 65 58

+33 (0)6 31 09 03 83

[christelle@aplusconseils.com](mailto:christelle@aplusconseils.com)